

0320040V
ACADEMIE DE TOULOUSE
LYCEE PROFESSIONNEL PARDAILHAN
CHEMIN DE BARON
32008 AUCH CEDEX
Tel : 0562614250

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Mise en place d'un nouveau régime DP4

Numéro de séance : 7
Numéro d'enregistrement : 43
Année scolaire : 2025-2026
Nombre de membres du CA : 21
Quorum : 11
Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration
Convoqué le : 22/06/2026
Réuni le : 02/07/2026
Sous la présidence de : Thierry Cornillault
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu
- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-
Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la mise en place d'un nouveau régime, le régime DP4, à partir de septembre 2026

Pièce(s) jointe(s)
[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la mise en place d'un nouveau régime DP4 à partir de septembre 2026 : Demi pension le lundi, mardi, jeudi et vendredi.
Il répondra mieux aux besoins des élèves ne se présentant pas au restaurant scolaire le mercredi.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	11
Pour :	11
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0